

# Contributions n°0.15

GT0 – Architecture du label et contributions au format libre

6/5/2021

## Identité du contributeur

NOM : KARM

Prénom : Denis

Organisation : Syndicat d'énergie des Yvelines

## Contribution

le Plan Bâtiment Durable a été mandaté pour élaborer un label qui accompagnera l'entrée en vigueur de la RE 2020 pour les bâtiments neufs. Ce label a pour objectif de permettre aux acteurs souhaitant aller au-delà de la RE 2020 sur les exigences environnementales de pouvoir valoriser leurs efforts à travers l'obtention d'un label

En tant que Directeur général du Syndicat des Energies des Yvelines, j'ai pris connaissance de la mission confiée au Plan Bâtiment Durable en vue d'animer les travaux conduisant à l'élaboration du label d'État qui sera associé à la RE2020.

- Je constate ainsi la faible prise en compte du biométhane en tant qu'ENR reconnue pourtant environnementalement vertueuse et performante (avec faibles niveaux d'émissions de GES, de nombreuses externalités positives dont création de valeur économique et environnementale pour les territoires...)
- Je considère pertinente (avec l'attribution d'une note 5 au GT3 – lot 4 – question 18) l'intégration du biométhane à la RE2020 notamment par un mécanisme garantissant l'alimentation gaz vert des bâtiments dans la durée (dispositif dénommé Méthaneuf).